

Appel à candidature à un poste de Chargé(e) de Mission (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière
NOUVELLE-AQUITAINE

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 14 mois , renouvelable de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986) Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste ouvert aux travailleurs handicapés.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 26,9 et 30,5 K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Guéret (23) ou Panazol (87)
<u>Prise de poste prévue :</u>	03 novembre 2025

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La Nouvelle-Aquitaine, avec ses 12 départements, est la première région forestière française. Essentiellement privées, avec 91% des forêts de la Région, elle représente 25 % des forêts privées métropolitaines avec près de 2,9 millions d'hectares. Le CNPF Nouvelle-Aquitaine avec une équipe de plus de 70 collaborateurs, a une place prépondérante dans le paysage forestier néo-aquitain.

L'antenne de Creuse est constituée d'une assistante, de deux techniciens titulaires et d'un ingénieur en charge du développement forestier sur le département. Les bureaux sont situés sur Guéret (23). Sur ce département, la forêt étant privée à 94 % le CRPF est incontournable dans le développement forestier du territoire. Un quart de la forêt privée bénéficie à ce jour d'un document de gestion durable.



Vous êtes passionné(e) de forêt et disposez de connaissances forestières, vous avez l'aptitude à conseiller et le goût pour la transmission, vous savez respecter la position de neutralité liée à celle d'un établissement public, votre profil nous intéresse.

Description du poste

Sous l'autorité du directeur, du directeur-adjoint et de l'ingénieur en charge de la Creuse, la mission du/de la technicien(ne) s'exercera plus particulièrement au nord du département de la Creuse et au nord du département de la Haute-Vienne, notamment dans les régions forestières de la Marche du Massif Central, et de la Chataigneraie du Centre et de l'Ouest. Il/elle sera chargé(e) principalement de la mise en œuvre du projet "Forêt et Carbone Massif-Central", cofinancé par le Fonds Européen pour le Développement Régional en Massif-Central. Ses actions seront :

- Promouvoir le projet auprès des différents partenaires (élus, gestionnaires, entreprises,...) ;
- Développer les plantations labélisées "Bas-Carbone" auprès des propriétaires forestiers ;
- Tester la mise en place de nouvelles méthodes Label Bas Carbone.

Profil recherché

Formation – expériences

- Diplôme de technicien forestier option production ou gestion forestière, ou diplôme équivalent ;
- Expérience souhaitée dans le développement de la forêt privée ;
- Maîtrise des outils informatiques (suite office, courriel, internet), SIG (logiciel QGIS).

Compétences et qualités requises

- Aptitudes physiques au travail de terrain ;
- Rigueur, organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de synthèse et de rédaction ;
- Goût pour le développement forestier et le contact avec les propriétaires et gestionnaires ;
- Excellente capacité d'écoute, de dialogue, de concertation et de travail en équipe ;
- Intérêt pour les aspects forestiers liés à l'environnement, à la gestion durable de la forêt ;
- Permis B.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal ;
- Participation mutuelle obligatoire.

Personnes à contacter

- Antoine BEUCHER, ingénieur forestier : 06.07.91.82.98 - antoine.beucher@cnpf.fr
- Pierre BEAUDESSON, directeur-adjoint : 06.09.41.43.93 - pierre.beaudesson@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **31 juillet 2025** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste ;
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles ;
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.



Par mail ou par courrier à :

M. le Directeur-adjoint du CNPF Nouvelle-Aquitaine

2 av Georges Guingouin CS 80912 PANAZOL

87017 Limoges Cedex 1

limousin@cnpf.fr

Les candidats dont le dossier sera sélectionné seront invités, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra en **août 2025** dans les locaux du CNPF à Panazol.